

Maître Jérémie BONNIEC Avocat postulant inscrit au Barreau de COUTANCES-AVRANCHES
23 Rue Tourville à COUTANCES (50200), Tél : 09 81 36 65 09
SELARL AC2L AVOCATS, Avocat plaidant, inscrit au Barreau de CHERBOURG EN COTENTIN
40 Boulevard Schuman à CHERBOURG EN COTENTIN (50100), Tél : 02 33 87 00 22
Service renseignements pour la vente 02 31 85 36 72

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE



MAISON D'HABITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des ventes immobilières du TRIBUNAL
JUDICIAIRE de Coutances, Palais de Justice de ladite Ville 10a rue du palais de justice CS 40719

MARDI 03 DECEMBRE 2024 A 10 H

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
Commune de BOURGVALLEES (50750)
SAINT SAMSON DE BONFOSSE
6 Village La Mabilière

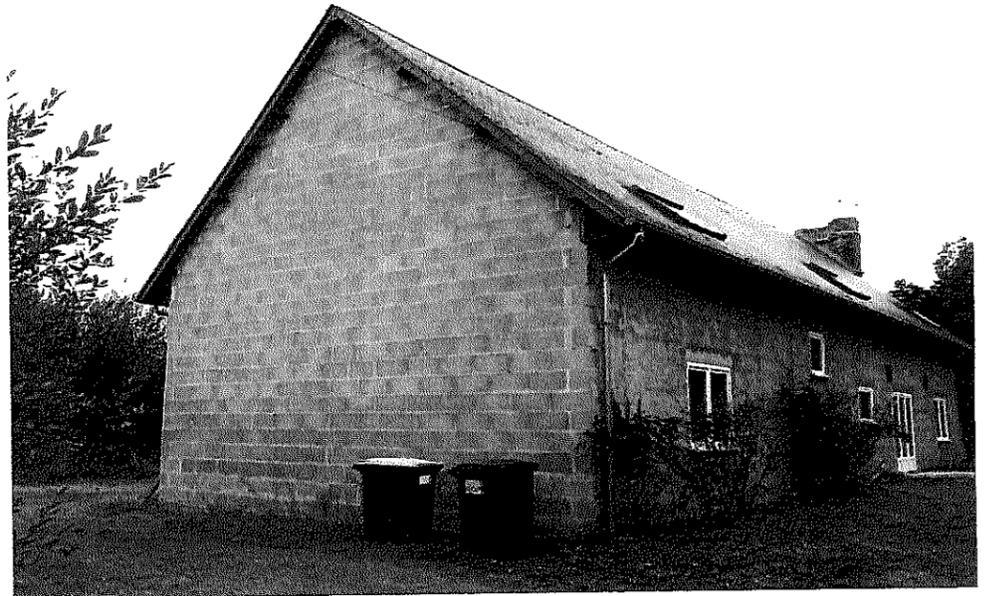
Une propriété composée d'une maison d'habitation sur deux niveaux,
réalisée en agglos et couverte en ardoise et de deux dépendances.

La maison à usage d'habitation comprend :

- au rez-de-chaussée : entrée, séjour avec insert bois et cuisine ouverte, deux chambres, salle d'eau avec WC
 - à l'étage : palier, trois dressing, un placard, cinq chambres, salle d'eau avec WC
 - annexes : garage, remise
- Cour devant et terrain autour

Le tout cadastré :
Section ZI n°45 "6 La Malbilière" pour 29a 00ca

Libre de toute occupation



MISE A PRIX, fixée par le poursuivant :
SOIXANTE CINQ MILLE EUROS, ci :

65 000 €

Cette vente aura lieu à la requête de : La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société Coopérative à capital variable, régie par les Articles L512-20 et suivants du code monétaire et financier (ancien Livre V du Code Rural) et les textes subséquents, ayant son siège social à CAEN, 15 Esplanade Brillaud de Laujardière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 478.834.930, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant Maître Christophe LOISON, Avocat membre de la SELARL AC2L AVOCATS et pour Avocat postulant Maître Jérémie BONNIEC. Aux charges et conditions insérées au cahier des conditions de la vente, consultable au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de Coutances ou au Cabinet de Maître Jérémie BONNIEC

NOTA : Les frais pour parvenir à la vente seront payables par l'adjudicataire définitif, en sus de son prix, à l'expiration du délai de surenchère de DIX JOURS, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant la vente. Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'Avocat et tout Avocat exerçant au Barreau de COUTANCES-AVRANCHES pourra enchérir. Avant de porter des enchères, l'Avocat de l'enchérisseur doit se faire remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de 6 500 € rédigé à l'ordre du compte séquestre Bâtonnier de COUTANCES-AVRANCHES

Fait et rédigé par l'Avocat poursuivant
A COUTANCES,

le 11 octobre 2024

Signé : Maître Jérémie BONNIEC

La visite aura lieu sur place le Vendredi 15 Novembre 2024 de 11H à 12H30

Pour tous renseignements s'adresser à :

1. Maître Jérémie BONNIEC, Avocat susnommé, rédacteur du cahier des conditions de vente,
2. Maître Christophe LOISON, Avocat plaidant
3. Au Greffe du Juge de l'exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de Coutances où le cahier des conditions de vente a été déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.